L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 16 JANVIER 1880.

Législature de la Louisiane.

24ème séance de mercredi, 14 janvier

SÉNAT.

Le lieutenant-gouverneur Wiltz a appelé le Sénat à l'ordre à midi. Vingt-neuf membres étaient présents.

M. Cohen a présenté les documents qui se rattachent à la construction Wardwell-Estopinal. Renvoyés au comité des élections.

Sur la motion de M. Robertson, la séance a été suspendue jusqu'à midi et demi.

A midi et demi, sur la motion de M. Robertson, le Sénat s'est ajourné à jeudi —aujourd'hui—à midi.

CHAMBRE.

La Chambre est appelée à l'ordre par l'orateur Odom à midi et demi. 87 membres sont présents.

M. Davidson, du comité du règlement, présente un rapport verbal informant la Chambre que le comité s'était accordé sur le fond et qu'il avait chargé un sous-comité d'examiner et les règles nouvelles n'étaient pas en conflit avec quelques clauses de la nouvelle constitution.

Un délai est accordé au comité pour achever son œuvre.

Plusieurs documents relatifs aux cas d'élections contestées sont référés au comité ayant trait aux élections.

N'ayant pas d'autres affaires à expédier, la Chambre s'ajourne à aujourd'hui à midi, pour assister aux cérémonies de l'inauguration.

Les nouveaux ministres en France.

Nous empruntons au *Courrier du Soir* les informations suivantes sur les quatre nouveaux ministres du cabinet Freycinet.

Sur les dix ministres, quatre seulement sont nouveaux : MM. Cazot, Varroy, Magnin et le général Farre. Nous allons donner quelques détails biographiques sur chacun d'eux. Les autres sont suffisamment connus pour que nous n'ayons rien à en dire.

Cazot,

le nouveau ministre de la justice, est né en 1821, à Alais, dans le Gard. Il débuta de sa carrière du droit. Reçu avocat, puis docteur en droit, la révolution de 1848 le jeta dans la politique, et dès la première heure il se vous à la défense de la cause républicaine. Survint le 2 décembre, qui l'interna à Montpellier.

M. Cazot revint alors au droit et, rentré plus tard à Paris, se fit professeur libre et réunit un grand nombre d'élèves.

En 1869 M. Cazot fut candidat de l'opposition dans le Gard pour les élections du Corps législatif. Vaincu par la candidature officielle, il attendit l'heure de la chute de l'empire.

Au 4 septembre, il entrait M. Gambetta en province en qualité de secrétaire général du ministère de l'intérieur et se retira avec lui à la fin de la guerre. Les électeurs du Gard le choisirent, le 2 juillet 1871, comme un de leurs représentants à l'Assemblée nationale. Dans cette Assemblée, M. Cazot a siégé dans les rangs de l'Union républicaine, à côté de M. Gambetta dont il est resté un ami constant.

M. Cazot n'a que rarement abordé la tribune. Mais il possède de sérieuses qualités oratoires.

Elu sénateur inamovible en décembre 1875, M. Cazot siége depuis cette époque dans les rangs de l'Union républicaine du Sénat.

M. Varroy,

le nouveau ministre des Travaux publics, est né en 1826, dans les Vosges, à Vittel. Entré à l'Ecole polytechnique, il en sortit le premier en 1846 et entra à l'Ecole des ponts et chaussées. En qualité d'ingénieur, il fut d'abord délégué à la direction des travaux du Rhin, puis il devint bientôt ingénieur du contrôle au chemin de fer de l'Est. La guerre de 1870 le trouva dans ce poste qui lui permit de rendre de sérieux services à la défense nationale.

Au 8 février 1871, M. Varroy fut élu député de la Meurthe sur la liste républicaine ; puis il devint député de Meurthe et Moselle lorsque ce département fut formé—après la signature du traité de paix—des débris de la Lorraine que nous laissait l'annexion.

Au 30 janvier 1876, M. Varroy fut élu l'un des deux sénateurs républicains de Meurthe-et-Moselle avec près de 200 voix de majorité. Soumis au renouvellement partiel du 5 janvier 1879, M. Varroy a été réélu sénateur à l'unanimité des votants et sans concurrent.

Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, M. Varroy n'a cessé de siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Depuis deux ans, il fait partie de la commission des finances. Il a été chaque fois, à raison de sa compétence, nommé rapporteur général, chose rare, dans la pensée de M. Varroy a été au Sénat l'un des défenseurs les plus convaincus du système de grands travaux publics de M. de Freycinet, qu'il est appelé à remplacer aujourd'hui, et il est sûr de notre collaborateur le plus qualifié.

Comme dernier détail, nous dirons que M. Varroy est président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

M. Magnin,

le nouveau ministre des finances, est né à Dijon en 1824. Fils de l'ancien représentant de ce nom, M. Magnin hérite de la situation de son père comme maître de forges. Il lui succéda également dans les divers mandats électifs qu'il posséda.

En 1863, M. Magnin fut élu député de l'opposition par le département de la Côte-d'Or. C'était l'un des premiers succès que remportait l'opposition en province. M. Magnin fut réélu aux élections de 1869. Dans cette période de sept années, M. Magnin, prit jusqu'à la chute de l'Empire une part importante aux discussions d'affaires au Corps législatif.

Le 4 septembre, il fut ministre de l'agriculture et du commerce dans le gouvernement de la Défense nationale. Le 8 février 1871, M. Magnin fut élu député de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale, et alla siéger dans les rangs de l'Union républicaine, à côté de M. Gambetta dont il est resté un ami constant.

M. Cazot n'a que rarement abordé la tribune. Mais il possède de sérieuses qualités oratoires.

Elu sénateur inamovible en décembre 1875, M. Cazot siége depuis cette époque dans les rangs de l'Union républicaine du Sénat.

M. Varroy,

le nouveau ministre des Travaux publics, est né en 1826, dans les Vosges, à Vittel. Entré à l'Ecole polytechnique, il en sortit le premier en 1846 et entra à l'Ecole des ponts et chaussées. En qualité d'ingénieur, il fut d'abord délégué à la direction des travaux du Rhin, puis il devint bientôt ingénieur du contrôle au chemin de fer de l'Est. La guerre de 1870 le trouva dans ce poste qui lui permit de rendre de sérieux services à la défense nationale.

Au 8 février 1871, M. Varroy fut élu député de la Meurthe sur la liste républicaine ; puis il devint député de Meurthe et Moselle lorsque ce département fut formé—après la signature du traité de paix—des débris de la Lorraine que nous laissait l'annexion.

Au 30 janvier 1876, M. Varroy fut élu l'un des deux sénateurs républicains de Meurthe-et-Moselle avec près de 200 voix de majorité. Soumis au renouvellement partiel du 5 janvier 1879, M. Varroy a été réélu sénateur à l'unanimité des votants et sans concurrent.

Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, M. Varroy n'a cessé de siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Depuis deux ans, il fait partie de la commission des finances. Il a été chaque fois, à raison de sa compétence, nommé rapporteur général, chose rare, dans la pensée de M. Varroy a été au Sénat l'un des défenseurs les plus convaincus du système de grands travaux publics de M. de Freycinet, qu'il est appelé à remplacer aujourd'hui, et il est sûr de notre collaborateur le plus qualifié.

Comme dernier détail, nous dirons que M. Varroy est président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

M. Magnin,

le nouveau ministre des finances, est né à Dijon en 1824. Fils de l'ancien représentant de ce nom, M. Magnin hérite de la situation de son père comme maître de forges. Il lui succéda également dans les divers mandats électifs qu'il posséda.

En 1863, M. Magnin fut élu député de l'opposition par le département de la Côte-d'Or. C'était l'un des premiers succès que remportait l'opposition en province. M. Magnin fut réélu aux élections de 1869. Dans cette période de sept années, M. Magnin, prit jusqu'à la chute de l'Empire une part importante aux discussions d'affaires au Corps législatif.

Le 4 septembre, il fut ministre de l'agriculture et du commerce dans le gouvernement de la Défense nationale. Le 8 février 1871, M. Magnin fut élu député de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale, et alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine ; il fut même appelé à la présidence de ce groupe. Deux fois il fit partie de la commission du budget, où ses connaissances spéciales lui rendaient une grande place.

En décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible et siégea au Sénat, comme à l'Assemblée nationale dans les rangs de la gauche.

Ajoutons que M. Magnin est président du Conseil général de la Côte-d'Or et vice-président du Conseil supérieur du commerce.

M. le général Farre,

le nouveau ministre de la Guerre, est né en 1816. Il a fait toute sa carrière dans l'arme du génie. Au moment de la déclaration de guerre, il était, en 1870, colonel commandant du génie, à Lille. M. Testelin, qui était alors commissaire extraordinaire de la République dans le Nord, le distingua et lui confia le soin de commander l'importante place de Dunkerque. Nommé général de brigade, il se distingua par le zèle et l'habileté avec lesquels il remplit cette tâche.

Le général Faidherbe se l'attacha à l'armée du Nord comme major général et il acheva de contribuer en cette qualité aux succès que remporta l'armée du Nord et qui furent au nombre des rares victoires qui marquèrent cette triste désastreuse des armées de province.

M. le général Farre fut envoyé en Algérie après la guerre, puis appelé au commandement de l'Ecole polytechnique. Enfin, passa général de division, il prit un commandement de corps d'armée au ministère de la Guerre.

Il était là, lorsque, en février dernier, quelques jours après la constitution du cabinet Waddington, il fut chargé du commandement du corps d'armée de Lyon.

Par ses opinions, M. le général Farre, quoiqu'il n'appartienne à aucune des deux Chambres, se rattache au groupe de l'Union républicaine.

MM. Lepère, Cazot et Tirard représentent l'Union républicaine. MM. de Freycinet, Magnin, Varroy, Jules Ferry et Cochery représentent la gauche républicaine. Quant au général Farre, il n'est pas membre du Parlement, mais par ses opinions, il peut être considéré comme se rattachant à l'Union républicaine.

Il y a, dans le nouveau Cabinet : quatre députés, MM. Jules Ferry, Tirard, Cochery et Lepère, et cinq sénateurs, MM. de Freycinet, Magnin, Varroy, Cazot et Général Farre. Appartenant à la gauche MM. Magnin, Cazot et l'amiral Jauréguiberry sont sénateurs inamovibles.

Le véritable orchestre de ce ministère enlèvera de sa manière lorsque les ministres seront doublés de leurs sous-secrétaires d'Etat. Quelques-uns, des sous-secrétaires d'Etat existants, notamment M. Edmond Turquet, le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, M. Fallot les serviront dans ce but. Le jeune pianiste M. Constans, député de l'Union républicaine, qui serait nommé à Plaisir-sur-Mer, et M. Brisson, qui, comme chef de cabinet, serait nommé aux Affaires étrangères.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 15 janvier.—Température dans la matinée, 48 degrés. Pluie depuis ce matin et du sud-est, temps clair, vents brumeux et pluie.

Température du 16 janvier 1880.

Thermomètre de C. Durazzo, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	49	9
Midi	62	16
3 P.M.	66	18
6 P.M.	60	14

Mouvement des eaux du Mississippi (mesure en pieds français).

Mouvement du fleuve depuis le 1er janvier 1879.

Naissances, mariages et décès inscrits au bureau de santé le 14 janvier :

NAISSANCES.—Mme W. C. Shanks, un garçon, 25 déc.

Mme D. Sabathe, une fille, 6 jan.

J. W. Baker, un garçon, 11 jan.

J. B. Wolfe, un garçon, 10 jan.

Gustave H. Magee, un garçon, 11 jan.

John Joseph Myers, une fille, 27 jan.

MARIAGES.—W. H. Love à Mlle Mollie McHatton.

W. E. Saine à Mlle T. Kaaser.

John Way à Mlle Rebecca Williams.

Elias H. Levy à Mlle Sarah Abrams.

Frank Trapp à Mlle Annie Frantz.

Francis J. Davidson à Mlle Mary Elizabeth Nolan.

Oliver M. Wood à Mlle Amelia Myers.

DÉCÈS.—John Fischer, 47 ans, rue Orléans, près Rochefort, natif d'Allemagne.

Annie H. Regan, 5 jours, 43 rue Pontydavé.

Mme M. A. Bourdet, 51 ans, 144 rue Rampart, née à Lorient, native de l'Ohio.

Mme Margaret Coffee, 64 ans, coin des rues Camagne et Claiborne, native d'Irlande.

William Dingee, 50 ans, 173 rue Bellegarde, natif du Kentucky.

Mme Vve E. Mahalain, 86 ans, au coin des rue Labarpe et Romas, native de France.

Le salut.—L'escouade qui a tiré, hier, à une heure moins un quart, le salut national de trente-huit coups de canon, et le salut du gouverneur de dix-sept coups, sur la place Lafayette, à l'inauguration du gouverneur Wiltz et du lieutenant-gouverneur McEnery, appartient à la cinquième compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans, était commandée par le lieutenant Henry Schwartz jr., aidé du sergent J. Cook et du caporal A. Boyer.

Les soldats qui servaient la pièce étaient : No 1, Aug. Scherr; No 2, Wm. Siers; No 3, H. Fleige; No 4, H. Lafrans, No 5, Nicker; No 6, E. De Lagarigue; No 7, J. Toni.

Le New Orleans Savings Institution.—M. J. H. Oglesby—un des receveurs du New Orleans Savings Institution—dit que son collègue et lui n'ont pas pu déclarer un dividende de vingt cinq pour cent, dans les premiers jours du mois, en faveur des déposants.

L'espoir qu'ils ont exprimé, il y a quelques mois, ne s'est pas réalisé, à cause de l'impossibilité de vendre les immeubles à des prix même raisonnables.

Pour distribuer le montant à l'époque indiquée, il leur eût fallu consentir à des sacrifices ruineux.

Le besoin du commerce, ajoute M. Oglesby, exigent actuellement la plus grande partie des capitaux disponibles, et il ne se fait de placements dans les propriétés foncières que si les vendeurs se résignent à de fortes pertes.

D'ici à deux mois, l'argent sera moins nécessaire, et les capitalistes rechercheront davantage les immeubles, que les demandes des négociants leur font négliger à cette heure.

Les receveurs essayent d'obtenir le plus possible de l'actif de la caisse désargentée, ils attendront, pour offrir les propriétés, que les prix soient plus élevés.

Elections de directeurs de banques.—Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le résultat d'élections de directeurs de plusieurs banques; nous donnons aujourd'hui ce qui, par erreur, n'a point paru dans le même numéro.

Les actionnaires du Mutual National ont élu MM. Lloyd R. Coleman, John T. Hardee, Adolphe Meyer, B. W. Taylor, B. P. Grigsby, Paul Fourchy, P. Maspéro, J. H. Shakespear et J. C. Van Wickle.

Ceux du Louisiana National ont élu MM. J. P. D. Lanier, A. M. Bickham, W. H. Matthews, J. H. Oglesby, T. L. Airey, Louis Bush, R. M. Walmsley ;

Ceux du Germania National ont élu MM. L. B. Cain, Henry Abraham, H. R. Cogrevé, I. K. Small, Jules Casard, T. Prudhomme, John F. Kranz, H. Zuberbier, Nic Miller.

L'accusation d'enlèvement.—Mme Alex. Borne et Evariste Navarre, qu'un affidavit accuse d'avoir, le 2 juin 1871, enlevé un jeune garçon—Hermenegilde Toro—qu'on a retrouvé, dernièrement, chez eux, dans la paroisse St-Landry, devaient être tâtonnés, hier matin, devant le juge Mittenberger, mais, par suite de l'absence de plusieurs témoins, qui habitent la campagne, l'instruction préliminaire n'a pas eu lieu.

Le magistrat a l'intention de soumettre le cas au grand jury de la paroisse d'Orléans, et ne procédera à l'interrogatoire qu'autant que le grand jury le croira nécessaire.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de J. E. Lawless, accusé d'avoir tué William Gibson, le 30 avril 1878, au No 151 de la rue de la Commune, a été renvoyé au 15 janvier.

Le jugement de John Dugan, accusé d'avoir jeté Daniel Crowley dans le fleuve, le 12 décembre 1878, au pied de la rue St-Pierre, a été remis indéfiniment.

Le jugement de James Jackson, accusé de port d'armes cachées, et celui de Phil Oster, accusé d'être entré dans une maison, avec effraction, ont été renvoyés indéfiniment.

Thomas Wall, accusé d'avoir volé dix mille piastres, au Gambhara Beurgen Company, le 23 décembre 1868, et arrêté à Chicago en décembre 1879, s'est déclaré innocent.

—M. Wallace, consul de la république argentine, ayant été appelé à remplir le devoir d'un juré, a maintenu qu'il en est exempté, mais le juge est d'opinion qu'il est citoyen des Etats-Unis et que le fait qu'il a été nommé par une puissance étrangère ne l'exempte pas de l'accomplissement de ses devoirs de citoyen. Le point se plaide.

Sur la motion de M. H. C. Castellanos, la cour s'est ajournée afin que les membres du barreau, les juges et les officiers puissent assister à l'inauguration du gouverneur Wiltz et du lieutenant-gouverneur McEnery.

A la première cour de district, le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de Léopold Holzschuh, accusé d'assaut et batterie, et de Henry Wood, accusé d'assaut à main armée.

Le juge a remis à un autre jour le appel de Ben Berkey, déclaré coupable d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Berkey a déjà été condamné pour faux, à dix ans de travaux forcés, par le juge de la cour criminelle supérieure.

Ventes inscrites aux bureaux de l'encanteur des obligations :

R. F. Leonard à H. W. et A. K. Bowra, 1 terrain et constructions, rue Marigny, entre les rues Marais et Dauphine, 40 pieds de face à la rue des Magasins sur 120 de profondeur.			
Succession de Barthélemy Lafon à Mme Eulalie Lafon, 2 terrains avec constructions, rue Marais, entre les rues Marigny et Gayarré, mesurant chacun 21 pieds de face sur 120 de profondeur.			
Mme Eulalie Lafon à Mme Barthélemy Lafon, 3. 1 terrain avec constructions, rue Marais, entre les rues Prout, Roseau, Nouvelle-Levée et Celeste, mesurant 21 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. 2. 1 terrain avec constructions, rue Marais, dans le même lot, mesurant chacun 21 pieds de face à la ligne de la propriété de Mme Barthélemy Lafon sur 120 pieds de profondeur. 3. 1 terrain avec constructions, rue Marais, entre les rues Prout, Gayarré, Nouvelle-Levée et Celeste, mesurant 21 pieds de face à la rue Prout sur une profondeur de 103 pieds. 4. 3 terrains avec constructions compris entre les rues Prout, Marais, Gayarré, chez eux, dans la paroisse St-Landry, devaient être tâtonnés, hier matin, devant le juge Mittenberger, mais, par suite de l'absence de plusieurs témoins, qui habitent la campagne, l'instruction préliminaire n'a pas eu lieu.			
Le magistrat a l'intention de soumettre le cas au grand jury de la paroisse d'Orléans, et ne procédera à l'interrogatoire qu'autant que le grand jury le croira nécessaire.			
F. A. Mandeel à S. Sarie : 1. Un terrain, rue Bourbon, compris entre les rues Charles, Hospitalière, mesurant 26 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 71 pieds. 2. Un terrain et constructions, compris entre les rues Bourbon, Hospitalière, Conti et Bienville, mesurant chacun 26 pieds face à la rue Bourbon sur une profondeur de 100 pieds.			$1150
Succession de Victor Pastor, rue Bourbon et constructions, compris entre les rues Bienville et Conti, mesurant 26 pieds face à la rue Bourbon sur une profondeur de 100 pieds.			$1150
Succession de Victor Pastor à Mme Victor Pastor, un terrain et constructions, rue Bourbon,